

L'UDAF de la Moselle RECRUTE



Mandataire judiciaire à la protection des majeurs H/F secteurs METZ / THIONVILLE / FORBACH

Mission principale

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le/la mandataire judiciaire à la protection des majeurs, professionnel(le) assermenté(e),

- accompagne, assiste ou représente dans les actes de la vie civile, les personnes majeures souffrant d'une altération médicalement constatée de leurs facultés mentales et/ou physiques.
- Il/elle met en œuvre des mesures de protection civile et/ou d'accompagnement judiciaire confiées par le juge pour préserver et/ou rétablir les intérêts et la sécurité des personnes en favorisant leur autonomie, et ce, dans le respect de leurs volonté, droits et libertés.

Compétences requises

- ✓ Respect des règles de fonctionnement interne et des procédures
- ✓ Aptitude à adapter son mode de communication aux situations rencontrées
- ✓ Aptitude à discerner les informations confidentielles de celles qui peuvent être communiquées en interne / externe
- ✓ Aptitude à travailler en coopération avec les partenaires, les autres professionnels en équipe pluridisciplinaire
- ✓ Rédaction d'écrits professionnels
- ✓ Capacité d'organisation et de méthode
- ✓ Connaissance des spécificités socio-culturelles des personnes sous mesure de protection

- Salaire minimum : 1 800 € brut mensuel (35 heures)
- Convention collective de 1966, grille 434 de l'annexe 3
- Durée du travail : 35 heures réparties du lundi au vendredi midi
- Expérience professionnelle souhaitée : 1 an dans le secteur social et médico-social
- Formation : BAC + 3 minimum (exigé)
Diplôme d'Etat d'assistant(e) de service social, de conseiller(e) en économie sociale et familiale (CESF), master de droit
- Déplacements professionnels (Permis B indispensable)